



Lu Pour Vous...



« Recentrer la police dans son cœur de métier »

Le secrétaire général du syndicat de police Alliance, Jean-Claude Delage, 48 ans, était hier à Lille pour tenir un meeting en vue des élections syndicales qui auront lieu du 25 au 28 janvier. Un moment fort dans une profession historiquement très syndiquée, où les organisations ont un poids important.

Quel est votre objectif pour ces élections ? Pouvez-vous espérer ravir la première place ?

>> Notre objectif, ce n'est pas la première place pour la première place. C'est d'obtenir

la confiance des collègues pour poursuivre le programme que nous nous sommes fixé. On va bien sûr tout faire pour emporter la pole position, mais bien malin qui pourrait aujourd'hui faire des pronostics.

Votre adversaire, Unité Police, fait fort en organisant des manifestations comme à Marseille pour dénoncer la police d'agglomération. Cela ne vaut-il pas séduire les policiers ?

>> Unité Police est le fruit de la fusion entre des dissidents de l'Unsa, qui était premier jusqu'à présent, et du SGP-FO, qui était troisième. Logiquement, ils sont devant, même si l'Unsa existe toujours et leur grappillera des voix. Mais ils se radicalisent pour masquer le fait qu'alors qu'ils étaient majoritaires, ils n'ont rien fait pendant des années. Ce n'est pas notre conception du travail syndical. Nous sommes pour un syndicalisme de proposition et de négociation. La police d'agglomération, on est pour à certaines conditions. Autant jouer le jeu et imposer ces conditions. Les actions, ce doit être le dernier recours.

Justement, vos propositions, quelles sont-elles ?

>> Notre objectif principal, c'est le recentrage de la police dans son cœur de métier. Puisqu'avec la révision générale des politiques publiques (RGPP), la diminution des effectifs est acquise, nous souhaitons que pour que la sécurité continue d'être assurée, on arrête les tâches qui ne relèvent pas de notre mission, comme la garde des bâtiments, les transferts pénitentiaires, etc. Et puisqu'on nous demande du résultat - ce qui est légitime tant qu'on n'est pas dans le rendement à la statistique -, l'administration doit faire un effort vis-à-vis des moyens et du matériel. Enfin, dans le cadre du rapprochement police-gendarmerie, nous voulons défendre une parité stricte, c'est-à-dire faire en sorte que nos collègues gendarmes bénéficient des mêmes avantages que nous, et vice-versa. Or les gendarmes bénéficient de logements de fonction, sont payés en moyenne 200 à 300€ de plus que nous à grade égal et ont la quasi-gratuité des transports. On veut remettre à plat tout ça.

PROPOS RECUEILLIS PAR BRUNO RENOUL (06-01-2010)